

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DE LA MAURICIE
DÉCEMBRE 2011**

MAURICIE	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	17 513		
1990	17 988	474	2,7 %
1991	18 864	876	4,9 %
1992	20 244	1 381	7,3 %
1993	21 282	1 038	5,1 %
1994	21 238	-44	-0,2 %
1995 ¹	21 566	328	1,5 %
1996 ¹	21 468	197	0,9 %
1997 ¹	21 217	-141	-0,6 %
1998	20 291	-926	-4,4 %
1999	19 463	-828	-4,1 %
2000	18 616	-847	-4,3 %
2001	18 097	-520	-2,8 %
2002	17 847	-250	-1,4 %
2003	17 502	-345	-1,9 %
2004 ³	17 307	-195	-1,1 %
2005 ³	17 141	-166	-1,0 %
2006 ³	16 958	-183	-1,1 %
2007 ³	16 607	-351	-2,1 %
2008 ³	15 970	-637	-3,8 %
2009 ³	15 843	-127	-0,8 %
2010 ³	15 983	139	0,9 %
2011 ^{2,3}	15 784	-199	-1,2 %
Entre 1989 et 1994		3 725	21,3 %
Entre 1994 et 2011 ²		-5 454	-25,7 %
2009³			
1 ^{er} trimestre	15 859	-502	-3,1 %
2 ^e trimestre	15 843	-254	-1,6 %
3 ^e trimestre	15 820	69	0,4 %
4 ^e trimestre	15 851	179	1,1 %
Moyenne des trois derniers mois	15 851	179	1,1 %
Janvier au mois de référence	15 843	-127	-0,8 %
2010³			
1 ^{er} trimestre	16 124	265	1,7 %
2 ^e trimestre	16 049	206	1,3 %
3 ^e trimestre	15 903	82	0,5 %
4 ^e trimestre	15 855	4	0,0 %
Moyenne des trois derniers mois	15 855	4	0,0 %
Janvier au mois de référence	15 983	139	0,9 %
2011^{2,3}			
1 ^{er} trimestre	15 999	-125	-0,8 %
2 ^e trimestre	15 905	-144	-0,9 %
3 ^e trimestre	15 727	-176	-1,1 %
4 ^e trimestre ²	15 505	-350	-2,2 %
Moyenne des trois derniers mois ²	15 505	-350	-2,2 %
Janvier au mois de référence ²	15 784	-199	-1,2 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la réfonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.